

Destinataire : M. Bernard Roy

Objet : Résultat final de l'exercice de planification de la livraison 2

Monsieur,

Le 14 juin 2017, la Société de l'assurance automobile du Québec (ci-après : « Société ») et Société conseil groupe LGS (ci-après « Intégrateur ») ont conclu, dans le cadre du programme de transformation organisationnelle de la Société, un *Contrat de services professionnels et de vente d'équipements* (ci-après : « Contrat »).

La conclusion du Contrat faisait suite à la publication par la Société de l'appel d'offres P22899.

La livraison 2 du projet est composée de six lots soit les lots 8, 9, 10, 11, 12 et 13. Conformément au Contrat, une entente de lot doit être signée par les parties à l'égard de chacun des lots. Les lots 8 et 9 ont déjà fait l'objet d'une entente de lot.

Quant au lot 10, deux ententes de lot provisoires ont été conclues afin de débiter les travaux dans l'attente de la finalisation de l'exercice de planification de la livraison 2. Elles ont été signées le 31 décembre 2018 et le 5 février 2019. La première entente provisoire couvrait la période du 3 au 31 janvier 2019. La deuxième entente provisoire visait à prolonger cette période jusqu'au 28 février 2019. Toutefois, aucune entente de lot en bonne et due forme n'a été signée.

Sur proposition de l'Intégrateur, la Société a accepté de participer à des ateliers afin que les parties s'entendent sur l'ampleur des efforts devant être fournis par chacune d'elles pour la réalisation des lots 10, 11, 12 et 13. Ces ateliers ont été tenus au cours des dernières semaines avec les experts de l'Intégrateur (« Tiger Team » et « Quality and Delivery Excellence »), les experts de projet IBM et les experts de la Société, incluant le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

Au terme de ces ateliers, les parties ont convenu que les efforts à être fournis par la Société et l'Intégrateur sont évalués respectivement à 524 548 heures et 881 004 heures, pour un grand total de 1 405 552 heures. Les parties ont aussi convenu que les efforts seront répartis entre les différents lots et les différents chantiers en respectant la stratégie de réalisation contenue dans la soumission amendée, reflétée dans le bordereau révisée et incluse au Contrat.

Conformément au Contrat, la réalisation de ces lots fera l'objet d'un partage de risques.

A se travailler
En fonction des efforts mentionnés ci-haut, l'Intégrateur aura à exécuter des travaux à tarif réduit dès l'utilisation de la contingence et à coûts nuls par la suite. Ces travaux à coûts nuls sont estimés à ~~417~~ 417 M\$ pour les lots 10, 11, 12 et 13. Conséquemment, les parties s'engagent à continuer à gérer les coûts de manière rigoureuse. Ce montant sera revu à la baisse ou à la hausse en fonction des efforts de l'Intégrateur qui auront été réellement fournis.

Préalablement à la signature de l'entente relative au lot 10, la Société demande à l'Intégrateur de contresigner, par l'entremise de ses représentants, MM Claude Guay, Bernard Roy, en remplacement de M. Nabil Aboutanos, et Michel Dumas, la présente lettre afin de confirmer qu'il est d'accord avec les résultats finaux de l'évaluation des efforts devant être fournis afin de finaliser la livraison 2 et qu'il comprend les impacts que cette évaluation pourrait avoir sur les taux applicables.

Les signatures de MM. Roy et Dumas sont requises au moment de la remise de cette lettre en main propre alors que celle de M. Guay est requise au plus tard le 8 mars 2019.

Une copie de la présente lettre comportant les signatures originales de MM. Guay, Roy et Dumas devra être retournée à Mme Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

SIGNATURE (Karl Malenfant)

Je, soussigné Michel Dumas, (titre), déclare avoir pris connaissance de la présente lettre et être en accord avec son contenu.

Et j'ai signé, à Québec, ce 27 février 2019

Par : Michel Dumas

Titre :

En l'absence de Nabil Aboutanos, je, soussigné Bernard Roy, dûment autorisé à contresigner pour l'Intégrateur la présente lettre, déclare en avoir pris connaissance et être en accord avec son contenu.

Et j'ai signé, à Québec, ce 27 février 2019

Par : _____
Bernard Roy
Titre :

Je, soussigné, Claude Guay, dûment autorisé à contresigner pour l'Intégrateur la présente lettre, déclare en avoir pris connaissance et être en accord avec son contenu.

Et j'ai signé, à _____, ce _____ mars 2019

Par : _____
Claude Guay
Titre :

C.C. : *M. Gratien Côté, Société conseil groupe LGS;*
M. Claude Guay Société conseil groupe LGS;
Mme Nathalie Tremblay (PCD)

